



COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE 15 - 16- 2016

- Présents : Mairie : Mme PASCO Sabrina, Mme LE GOFF-CARNEC, Mrs. KERGOAT Christian (adjt bâtiments), M. NICO Roger (adjt voirie)
Parents : Mmes BERTIN Stéphanie, HERVE-GRISEL Christelle ,HAMON ANGUY Carole, HENRIO Virginie , LIEGEOIS Valérie, OILLIC Sandrine. , JAN Christophe
Enseignants : Mmes BRIOT-FAURIE Fabienne, CARADEC Claire, VARE Sophie Mrs, DANEL Christian, LECLINCHE Bruno, LOZANNE Mathieu
DDEN : mme LABBAR Jacqueline
IEN : Mr BELLE Pierre
- Absents excusés :

Ordre du jour :

- 1 Présentation des nouveaux élus (Représentants de parents) + quelques données sur l'école
- 2 Enquête Collège Elven
- 3 Validation du règlement intérieur
- 4 Présentation et validation du projet d'école 2016-2020
- 5 Sécurité aux abords de l'école

1) présentation des nouveaux élus quelques chiffres sur l'école

Les effectifs de l'école restent stables avec 150 élèves scolarisés à ce jour. Les prévisions pour l'année prochaine sont très voisines.

Actuellement, 6 classes

- TPS-PS-MS : 26
- MS-GS :24
- GS-CP :26
- CE1 :22
- CE2-CM1 :27
- CM1-CM2 : 25

Les projets de l'année 2016- 2017 :

Piscine : Pour les enfants de CP, CE1 et CE2, 6 séances à la piscine de Kercado (Vannes)

Projets Vannes Agglo :

Classes MS- GS: expression lire (déclat Vannes agglo)

Classes GS-CP, CE1 Projet musical (Vannes Agglo) projet qui existe depuis 3 ans, 15 séances. Projet gratuit.

Séances au TAB de Vannes : pour les classes élémentaires. 2 spectacles validés en mars/avril.

Voile scolaire: 6 séances -classe CM 1 et CM2 (sept /oct 2016)

Sorties scolaires: par classe

Sortie type " classe de découverte: enfants de CM1 et CM2 (dernière semaine de mars)

Cette année les plages du débarquement en Normandie

Semaine à thème: cette année "Le jeu" // avec la fête de l'école

Soirée spectacle: fin janvier: "Les métiers "

Patinoire: 6 séances (3+ 3) MS- GS-CP

2) Enquête Collège d'Elven

Un sondage a été réalisé par les parents du Conseil d'école :

Résultats du sondage Collège publique d'Elven						
	Collège d'Elven	Collège Jules Simon	Autres	Nuls	Total des réponses	Effectifs 2016-2017
CM2	6	11			17	17
CM1	8	6		2	16	18
CE2	10	2			12	17
CE1	11	10	1	1	23	22
CP	7	5			12	19
Grande section	7	6	1	2	16	24
Moyenne section	8	2			10	14
Petite section	7		1	1	9	19
TOTAL	64	42	3	6	115	150
%	56%	37%	2%	5%		

Le sondage semble montrer une nette préférence pour le futur collège d'Elven. (56%)

Il est rappelé qu'actuellement le collège de secteur pour les enfants domiciliés à Saint-Nolff est le collège Jules Simon.

Toute autre demande pour un collège public est soumise à dérogation.

De plus, le Conseil départemental a toute compétence après avis du conseil départemental de l'éducation nationale de définir le découpage de la carte scolaire (article D213-1 du Code de l'Education)

Un rapprochement avec les autres écoles de la commune est en cours ; cela pourrait conduire à une demande auprès du conseil départemental (avec l'appui de la municipalité) de reconsidérer la carte scolaire.

Les parents sont dans l'attente de retour de la part des deux autres écoles.

Un parent souligne qu'un transport pour le collège d'Elven est déjà existant.

La mairie souligne qu'une discussion peut être ouverte et qu'une demande pourrait être faite au département. Madame le Maire indique que le collège d'Elven aura 3 niveaux pour son ouverture. Par rapport à la géographie de Saint-Nolff, Madame le Maire soulignant qu'elle serait plutôt favorable à une solution offrant le choix (Jules Simon ou collège public d'Elven).

Le directeur souligne que la destination des élèves se fait par le domicile. Il n'y a pas de choix proposé pour une structure ou une autre. L'IEN confirme.

Rappel : si une famille souhaite que son enfant fréquente un collège autre que celui de secteur, une dérogation doit être demandée.

Madame le Maire rappelle qu'il est important de maintenir un lien très fort avec "Vannes Agglo" et favoriser les rapprochements.

3) Validation du règlement intérieur de l'école

Le directeur met l'accent sur deux points :

- Ouverture et fermeture des portails
8h30 et 13h30 les portails seront fermés.
Pour toutes les classes, sortie 11h30 et 16h30 (11h25 prise en charge par les animateurs de la commune des enfants de maternelle)
Lien plan vigipirate
- Horaires journée scolaire et TAP : dernière année du PEDT. Lors de la rédaction du nouveau PEDT, il sera envisagé un changement de jour de TAP dès l'année prochaine.
Calendrier : janvier/février
La mairie souligne que le premier comité d'évaluation de ces trois années aura lieu le mercredi 14/12 à 18h30. Un sondage va être élaboré lors de ce comité.
Deux fois 1h30 est un système dérogatoire donc il faudra voir si ce sera à nouveau validé.

La validation du règlement intérieur a été faite ce jour.

Le directeur indique qu'un exercice intrusion a été fait pour les enfants de l'élémentaire. Le choix est de laisser du temps pour les maternelles.

Signal d'alerte : téléphone portable et les enfants ont réagi à un mot code.

4) Présentation et validation du projet d'école

Projet déposé avant les vacances de la Toussaint.

Avis favorable de l'IEN.

Deux axes de progrès :

- Harmonisation des pratiques pédagogiques : programmations, progressions, mise en place du LSUN (livret scolaire unique numérique), lien au sein du cycle 3 : depuis cette année, le cycle 3 intègre cm1, cm2 et sixième (rencontres avec les professeurs de collège), projets communs, accès numérique (EMI : éducation aux médias et à l'information, on demande de rendre acteurs les enfants face à l'information, "d'instaurer une certaine culture du doute")
- Aménagements des lieux de vie des élèves : meilleure utilisation de l'espace de l'école, travail en lien avec la mairie, rendre les enfants acteurs de leur environnement.

Effets attendus au niveau des élèves, de l'école et donc des partenaires, des maitres, des parents.

Aménagements extérieurs : 3 axes de réflexions :

- espaces actifs : vélos, trottinettes
- espaces de jeux collectifs : jeux de balles
- espaces de calme, :lecture, dessin, jeux de société.

Cela permettra d'engager une concertation globale sur les espaces de l'école, afin de les rationaliser au mieux.

Cela passe par des traçages au sol, la mise en place de tables, d'espaces différenciés

Le financement de ces projets seront conjoints (municipalité et Amicale Laïque)

Un parent demande quand le livret sera mis en place.

L'IEN rappelle qu'il est prévu que le LSUN doit être mis en place très rapidement.

La première diffusion sera papier.

Validation du projet d'école faite ce jour.

5) Sécurité aux abords de l'école

Présentation de la part du directeur de l'historique (diaporama).

- Fin Août 2015 : implantation du cabinet médical ; places de parking réservées à la patientèle. Le directeur souligne la difficulté de stationnement des familles liée à l'augmentation du nombre de véhicules garés sur la voirie (environ 13 véhicules de l'équipe pédagogique).
- Septembre 2015 : difficultés constatées sur l'accès CAP avec des véhicules du cabinet médical. La mairie implante rapidement un grillage, afin d'isoler les deux zones.
- 13/11/2015 : Conseil d'Ecole : problème du stationnement soulevé et première proposition de l'école d'implanter une zone de stationnement plus accès PMR sur le terrain situé à l'est de l'école (à l'extérieur de l'école).
- 01/03/2016 : Conseil d'Ecole : pas de retour de la part de la municipalité quant au projet proposé ; des travaux urgents au niveau de la maison de l'Enfant ont mobilisé les services.
Cependant la municipalité présente un premier projet d'implantation : un accès PMR sur l'espace engazonné de l'école et un parking enseignant en bordure de voirie (côté Est de l'école sur terrain libre).
Les parents ainsi que l'équipe pédagogique considèrent qu'il serait intéressant d'étudier d'autres solutions sans empiéter sur l'espace de l'école.
- 21/04/2016 : Commission Travaux : mme le Maire propose une utilisation possible du parking "Vannes Golfe Habitat" par l'équipe pédagogique pour libérer l'espace en voirie. Proposition jugée intéressante, sous réserve de l'acceptation par " Vannes Golfe Habitat".

Le directeur rappelle que la seule préoccupation de l'école, est de faciliter l'accès aux différents usagers.

- 06/06/2016 : Commission Travaux : rencontre sur l'aménagement de l'espace vert de l'école (plantations et bac à sable). Une restructuration de cet espace est envisagée, notamment pour supprimer les traverses de chemin de fer qui ne sont plus aux normes. La réalisation est fixée à février 2017 après concertation.
L'école propose une mise à niveau (réduction de la pente) de l'espace gazon afin d'offrir aux enfants un " plateau de jeux de ballons". Proposition qui semblait techniquement difficile à mettre en place.
- 07/06/2016 : Conseil d'Ecole : interrogation des parents et de l'équipe pédagogique quant au projet d'aménagement.
La Mairie indique que le retard pris est dû au recrutement du nouveau directeur des services techniques.

La Mairie indique par ailleurs que l'utilisation du parking "Vannes Golfe Habitat" n'est toujours pas validée.

L'école et les parents proposent une étude pour la mise en place d'un accès PMR devant les classes CE-CM (en sachant qu'une rampe existe déjà).

- Septembre 2016 : sur demande de la commission travaux, rencontre en mairie en vue d'une concertation sur le projet.

Trois informations sont transmises par la municipalité :

1. Le seul projet viable (par rapport aux 3 autres projets de l'école) est celui qui permet l'implantation d'un accès PMR et incendie sur la zone engazonnée (à l'intérieur de l'enceinte de l'école).
2. L'implantation d'un parking en bordure de voirie pour l'équipe enseignante.
3. Le projet doit être bouclé avant la fin de l'année 2016 afin de bénéficier des subventions allouées.

Devant l'urgence des échéances, l'école et les parents, réaffirment, une nouvelle fois, leur opposition à ce que l'espace cour soit amputé,(même avec la mise à disposition du terrain derrière les classes CM : demande faite depuis quelques années et toujours d'actualité ; mais l'utilisation de cet espace n'est envisagé que pour des activités ponctuelles).

Nouvelle demande de la part des parents et de l'équipe pédagogique afin que soient mutualisés le parking "Vannes Golfe Habitat" et place PMR du cabinet médical, avec un avantage certain en terme de coût.

Depuis le 13/09/2016, (mi octobre) les parents de la commission travaux ont diffusé une information, via les cahiers de liaison des enfants afin de préciser l'état des réflexions quant à la réalisation du projet.

A partir du 17 octobre, un certain nombre d'événements ont créé une situation conflictuelle :

- Pétition signée par les familles en dehors de l'enceinte scolaire.
- Affichage sur divers lieux, marquant une opposition à la réalisation du parking sur l'espace vert de l'école.
- Page facebook.
- Courriers de Mme le Maire adressés aux habitants de Saint-Nolff (via le bulletin municipal), aux parents de la commission travaux et au directeur d'école le 26/10.

Les parents de la commission travaux ont rappelé qu'ils avaient respecté les instances d'échanges avec la municipalité (Conseil d'Ecole et Commission travaux), et qu'ils ne pouvaient être tenus responsables de l'affichage, de la pétition et de la page facebook.

Mme le Maire et mme Pasco y voient cependant un lien direct et incitatif.

Mme le Maire fait part de sa stupeur de voir cet affichage sur toute la commune (y compris sur des panneaux de signalisation) et rappelle qu'elle-même et son adjointe chargée des affaires scolaires sont toujours disponibles pour recevoir les personnes souhaitant s'exprimer.

Mme Pasco indique son étonnement de ne pas avoir été prévenue du courrier d'information adressé aux familles par les parents de la commission travaux.

De la même manière, les parents et l'école auraient aimé qu'un certain nombre d'informations figurant dans le courrier public soient vérifiées avant diffusion.

Le silence de l'école a aussi été perçu comme étant une implication directe des enseignants.

Mme le Maire s'est engagée à diffuser, par l'intermédiaire du bulletin municipal de décembre, un rectificatif concernant les propos tenus lors de son dernier courrier.

Le directeur a réaffirmé à Mme le Maire, la stricte neutralité respectée par l'école ; mais en revanche a le droit d'informer les parents et se doit d'entendre la parole des enfants.

Le mécontentement exprimé par les élèves, de tous âges, quand ils ont appris que leur espace de jeu allait être supprimé, est tout à fait légitime ; ils l'ont exprimé avec leur mot d'enfant.

Notre rôle en tant que pédagogue n'a été que de les accompagner dans leur réflexion ; c'est ainsi que l'on construit les citoyens de demain ; donner les éléments, les faits et uniquement cela ; aux enfants ensuite de se forger une opinion. C'est un apprentissage parfois long et l'école de la République doit permettre cela.

Dès le 21 octobre (vacances de la Toussaint) lorsque le directeur a été mis au courant du courrier public, s'est exprimé via le site de l'école (Toute mon année) pour appeler tout à chacun à de la modération, dans l'intérêt des enfants.

L'ensemble des propos tenus lors de cet échange concernant le parking, ne sont pas transcrits ; en revanche, la synthèse des informations y figurent.

Pour autant, concernant le projet spécifique de parking :

Mr Nico (présent lors de la dernière commission travaux) considère que les parents et l'école avaient donné leur accord sur le projet proposé par la Mairie, ce qui n'est absolument pas le cas. Nous souhaitons toujours que soit réétudié le projet.

Le projet d'école présenté plus haut et validé par le conseil d'école, est un élément de réflexion.

Pour rappel : l'école et les parents demandent :

- Utilisation intégrale de la surface de la cour d'école, comprenant la restructuration de l'espace vert, avec différentes zones :
 - Zone calme (lecture, dessin, jeux de société).
 - Zone de jeux collectifs (sur la zone verte et cour goudronnée).
 - Zone pour vélos etc...

Le financement de ce projet est en partie validé et réalisé :

1. Tables pour la zone calme (800 euros sur budget mairie : investissements 2016).
2. Traçages (environ 1000 euros sur budget mairie : investissements 2016 : non retenu pour l'année).
(une provision du même montant a donc été demandée auprès de l'association de Parents pour mener à son terme le projet).
3. La restructuration de l'espace vert est prévu pour Février 2017 (pour le moment pas d'autres précisions).

- Utilisation ponctuelle de l'espace côté nord du bâtiment CE-CM (pour certaines activités).
- Utilisation mutualisée de l'espace PMR du cabinet médical (avec quelques aménagements).
- Utilisation de l'espace parking " Vannes Golfe Habitat".

Mme Pasco, compte tenu des évènements ne reconnaît toutefois plus la légitimité de la commission travaux. Mme le Maire, indique en revanche qu'un groupe de travail pourrait être constitué, afin de permettre des échanges.

Mr Nico indique de même, que la solution proposée par l'école et les parents n'est pas viable, en raison de l'accès pompier qui ne serait pas non conforme.

Le directeur fait part de son étonnement, dans la mesure où, jusqu'à présent, aucune commission de sécurité ni même la mairie ne l'avait interpellé sur le sujet. Et cela d'autant plus, que nous avons eu, il y a quelques années, une semaine à thème sur les premiers secours : l'élément phare de cette semaine était la présence d'un très gros véhicule pompier (ayant emprunté l'accès existant).

Mme le Maire indique qu'une commission sécurité pourrait être demandée.

Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale s'est exprimé en fin de séance pour souligner :

- La qualité estimable des échanges.
- L'importance de rester courtois dans ses propos, permettant ainsi des échanges constructifs.
- Son estime envers l'équipe enseignante de l'école.
- Que l'accumulation de faits a pu apparaître, pour les uns comme pour les autres, comme véhiculant des intentions négatives.
- L'importance de s'en tenir aux faits sans interprétation hâtive.
- L'importance également de susciter l'émergence de la réflexion auprès des élèves

La conclusion devant être qu'une solution peut être repensée, et se propose d'y être associé.

Questions diverses :

- Commission menu

Mme Pasco indique qu'à ce jour, il n'y a pas de parents représentant l'école Lucien Paye à cette commission. Les horaires de réunion (14 heures) ne facilitent pas la présence de parents.

Mme Henrio Virginie se propose d'assister à ces réunions : elle sera donc votre interlocutrice directe au niveau de l'école.

Vous pouvez la contacter par mail : virgietseb@hotmail.com

La secrétaire de séance
Claire Caradec

Le directeur,
Bruno Leclinche

**La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au
14/03/2017 ou 24/03/2017**

Le présent compte rendu est également disponible sur le site de l'école :

<http://lucienpaye.toutemonecole.com>

ou par l'intermédiaire du site de la Mairie
(onglet "Enfance jeunesse" Ecole Lucien Paye)

Coordonnées des représentants de parents

-
- Mr Jan Christophe mail : janchristophe56@gmail.com
- Mme Hervé-Grisel Christelle mail : kristelgrisel@gmail.com
- Mme Bertin Stéphanie mail : sbertin4@club-internet.fr
- Mme Henrio Virginie mail: virgietseb@hotmail.fr
- Mme Liégeois Valérie mail : v.liegeois@gmail.com
- Mme Oillac Sandrine : sandrine.oillac@orange.fr
- Mme Hamon Anguy Carole : carolang78@yahoo.fr

